



# Charte RSE

La présente charte a pour objectif d'engager la société INFRAMET et ses collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à son activité spécialisée dans les infrastructures métalliques au service des propriétaires et exploitants de réseaux de communication hertziens, Elle décline les principes de développement durable dans les axes suivants: sociétal, économique, environnemental ainsi que dans le mode de gouvernance.

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ◆ Visibilité de notre engagement par des audits externes (EcoVadis niveau SILVER)
- ◆ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- ◆ Favoriser l'accès à la formation

## ENJEUX ÉCONOMIQUES

- ◆ Assurer la pérennité de l'entreprise et réaliser les investissements nécessaires
- ◆ Intégrer la proximité géographique dans la stratégie et le développement de son activité
- ◆ Maintenir et développer durablement la compétence des collaborateurs

## ENVIRONNEMENT

- ◆ Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à:
  - Économiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier)
  - Favoriser la sous-traitance locale
  - Réduire et recycler les déchets
- ◆ Favoriser la dématérialisation

## GOVERNANCE

- ◆ Promouvoir en interne le développement durable
- ◆ Identifier, anticiper, gérer les risques (financiers fiscaux, sociaux, environnementaux, sécurité...)
- ◆ Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs...)

Le 10 Avril 2020

Le président,  
**Jérôme MARUT**

